

Parmi les meilleurs exemples de méconnaissance des Français en la matière, 45 % des



personnes interrogées ne sont pas au courant que le kit mains libres est inclus gratuitement dans l'achat. | Reuters

Selon une enquête réalisée par deux associations familiales, 99 % des personnes interrogées ignorent les bons usages pour limiter le risque d'exposition aux radiofréquences émises par leur portable.

Alors que la planète compte autant de cartes SIM que d'habitants, l'homme est loin de mesurer les risques liés au téléphone portable. Aussi, peu de Français connaissent les bons usages à appliquer en terme de téléphonie mobile, préconisés depuis 2009 à la suite d'un« **Grenelle des ondes** ».

Selon une enquête menée par Familles Rurales et la Confédération syndicale des familles, 99 % des personnes interrogées ignorent les bons usages d'un mobile liés aux risques potentiels des radiofréquences pour la santé. Selon ce sondage réalisé auprès de plus de 2 000 adultes et 4 00 mineurs, ils étaient pourtant 45 % à penser les connaître.

Déconseillé aux moins de 14 ans Parmi les meilleurs exemples de méconnaissance des Français en la matière, 45 % des personnes interrogées ne sont pas au courant que le kit mains libres est inclus gratuitement lors de l'achat d'un téléphone mobile, et seuls 25 % d'entre eux savent que ce dernier permet avant tout de limiter l'exposition aux radiofréquences.

Concernant les enfants et adolescents, alors qu'il est explicitement conseillé de ne pas autoriser l'utilisation de mobiles aux moins de 14 ans, 75 % des mineurs ont eu leur premier appareil avant cet âge et 6 % d'entre eux l'obtenant même avant l'âge de 10 ans.

Quid de la loi sur les ondes radios ? De leur côté, les deux associations familiales qui ont livré ces chiffres souhaitent « **que l'État joue pleinement son rôle en mettant en place une campagne d'information digne de ce nom. Nous aimerions également que les opérateurs soient au même niveau de communication sur ce sujet que pour le lancement de la 4G par exemple** ».

Si les deux associations se félicitent du vote d'une loi en février 2015 visant à limiter l'exposition aux ondes radio, elles regrettent que cette dernière ne soit toujours pas appliquée. Mais ce n'est qu'une question de temps. Selon la députée des Verts, Laurence Abeille : « **la loi est en attente de ses décrets d'application, il y a des échanges depuis plusieurs mois avec les ministères concernés pour qu'ils soient signés. (La ministre de l'Environnement) Ségolène Royal a assuré que ce serait le cas pour l'été** ».